



TAXE SUR LES ENSEIGNES ET RECLAMES LUMINEUSES ET NON LUMINEUSES

EXERCICE FISCAL 2026

DÉCLARATION

Formulaire à renvoyer, dûment complété et signé, par courrier ou par mail, à l'Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode, **dans les 30 jours**.

Rappel Extrait du Règlement-Taxe sur les Enseignes et Réclames lumineuses et non lumineuses adopté le 26/11/2025 :

Article 1. A partir de l'exercice 2026 et pour une période de quatre ans, il sera perçu, selon les modalités ci-après, une taxe annuelle sur les réclames non lumineuses et lumineuses, éclairées ou projetées et les **enseignes** lumineuses et non lumineuses, qui signalent, en un lieu donné, le commerce, l'industrie ou l'activité qui s'y exerce.

Est considéré comme enseigne ou réclame lumineuse, éclairée ou projetée, toute indication restant visible la nuit par un dispositif spécial direct ou indirect.

Article 2 - §1. Est réputée **réclame** toute indication ayant un caractère ou un but publicitaire qui fait connaître notamment le commerce, l'industrie exercés ou les produits fabriqués ou distribués par des **personnes autres que l'exploitant local** lui-même ou le propriétaire d'un lieu donné ;

§2. Est réputée **enseigne de catégorie A** toute indication qui fait connaître le commerce, l'industrie ou l'activité qui s'exerce dans un lieu donné, indication telle que le nom de l'établissement exploité, le nom de l'exploitant, l'objet de l'entreprise, le numéro de téléphone, les heures d'ouverture et de fermeture ou tout renseignement similaire ;

§3. Est réputée **enseigne de catégorie B** toute indication qui comprend conjointement sur un même support les éléments définis aux deux paragraphes précédents.

Article 3. Tombent sous l'application du présent règlement-taxe, conformément aux dispositions de l'article 1er :

1) les enseignes (de catégorie A et B), et réclames extérieures, non lumineuses et lumineuses, éclairées ou projetées par un dispositif quelconque ayant cette destination spéciale ;

2) les enseignes renfermant de la publicité au profit de tiers ;

3) les réclames qui, en l'absence de toute enseigne proprement dite, en font office au premier chef ;

4) les enseignes de catégorie A et B et réclames lumineuses, éclairées ou projetées, exposées au regard du public dans une galerie ou passage public ou privé ainsi que les appareils placés à l'intérieur des propriétés derrière les vitrines et carreaux des fenêtres et des portes d'entrée.

| 1. LIEU D'IMPOSITION

L'adresse où est/sont placée-s le/les enseigne-s ou la/les réclame-s

| 2. REDEVABLE

NOM du Redevable

Adresse complète du Siège social

N° d'entreprise TVA/BCE (ou NN)

Mail et téléphone

			
---	----------------------	---	----------------------

I 3. TYPE D'ENSEIGNE/RECLAME

Texte/image sur le support n°1 :

Date installation	Lumineuse		Défilante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B

Texte/image sur le support n°2 :

Date installation	Lumineuse		Défilante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B

Texte/image sur le support n°3 :

Date installation	Lumineuse		Défilante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B

Texte/image sur le support n°4 :

Date installation	Lumineuse		Défilante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B

Texte/image sur le support n°5 :

Date installation	Lumineuse		Défilante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B

Texte/image sur le support n°6 :

Date installation	Lumineuse		Déflante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B

Texte/image sur le support n°7 :

Date installation	Lumineuse		Déflante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B

Texte/image sur le support n°8 :

Date installation	Lumineuse		Déflante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B

Texte/image sur le support n°9 :

Date installation	Lumineuse		Déflante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B

Texte/image sur le support n°10 :

Date installation	Lumineuse		Déflante		Nombre de faces	Surface (m)		Hauteur (m) à laquelle le dispositif est placé	Cadre réservé à la Cellule Taxes & Recettes
	oui	non	oui	non		Longueur	Largeur		
...../...../.....	☐	☐	☐	☐					☐ Réclame ☐ Enseigne Catégorie A ☐ Enseigne Catégorie B



En cas de défaut de déclaration, de déclaration tardive, incorrecte ou incomplète, la taxe est établie d'office, d'après les éléments dont l'Administration peut disposer.

Certifié sincère et exact, fait à le2026

NOM ET SIGNATURE DE L'EXPLOITANT OU DE SON REPRÉSENTANT :